

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 39 (2012)
Heft: 1

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

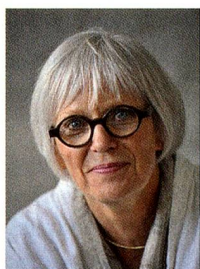
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La concordance à tout prix

Un Parlement fraîchement élu, un Conseil fédéral renouvelé, de nouveaux visages et de nouvelles forces. Est-ce là le signe d'un nouveau départ? Pendant les six semaines qui se sont écoulées entre les élections du Parlement, le 23 octobre 2011, et celles du Conseil fédéral, la composition correcte du gouvernement a fait, au sein de toutes les commissions, l'objet de discussions sans fin, toutes articulées autour d'un thème central commun: la notion de concordance, également appelée «formule magique». Considérée comme la clé de voûte de notre fonctionnement politique, elle a alors été interprétée comme si l'avenir de la Suisse ne dépendait que d'elle. Cette clé de répartition – représentation des quatre partis plus grands en fonction de leurs nombres de sièges au Parlement –, que les Libéraux-Radicaux (PLR) et l'Union démocratique du centre (UDC) voulaient maintenir, a finalement été démantelée par l'Assemblée fédérale (lire aussi à partir de la page 14).

Mais cette formule magique n'est certainement pas garante de concordance, ni d'un gouvernement efficace. Le mot «concordance» contient en effet les termes latins *con* (avec) et *cor* (cœur). *Concordare* signifie ainsi «concorde». Dès lors, un collège qui se veut «concordant» doit se composer de personnes agissant de concert – si possible avec cœur et intelligence – et désireuses, mais aussi capables de coopérer avec leurs adversaires politiques dans l'intérêt du bien commun. La quête de majorités largement soutenues et l'implication des minorités dans la prise de décisions apparaissent ainsi comme les fondements du succès d'un tel gouvernement.

Un gouvernement auquel aspire sans doute la grande majorité des Suissesses et des Suisses. Car un Conseil fédéral où règne la méfiance et où se trament moult intrigues,



comme ce fut le cas par le passé, serait annonciateur d'une véritable débâcle pour les années à venir au vu de la crise financière et économique ainsi que des défis à venir en matière de politique internationale.

Dans cette situation, on peut douter de la sagesse de la décision d'avoir refusé à l'UDC – toujours le plus fort parti de Suisse – le deuxième siège qui lui revenait selon la formule magique ou concordance arithmétique. L'avenir nous le dira. Il n'en reste pas moins certain qu'avec ses candidatures malheureuses et ses démarches mues par la colère et – en partie – une envie de vengeance, l'Union démocratique du centre a, le 14 décembre, aidé le Parlement à lui barrer la route. Si l'UDC, qui a une nouvelle fois été humiliée après la destitution de Christoph Blocher en 2007, passe dans l'opposition, la tâche du gouvernement s'en trouvera d'autant plus ardue. Ce qui ne servira sûrement pas les intérêts du pays, qui manquera alors son nouveau départ.

Ce numéro de la «Revue Suisse» se penche non seulement sur les événements politiques sous la Coupole fédérale, mais également sur notre «patrimoine culturel immatériel», expression plutôt encombrante et quelque peu absconse créée par l'Unesco. Il s'agit en fait de traditions pratiquées à l'échelle mondiale: des chants populaires mongols en respiration circulaire aux rites de sagesse du Mali, en passant par le jodel et la fondue. De nombreuses surprises vous attendent à partir de la page 8, dans l'article consacré aux traditions suisses connues et inconnues.

BARBARA ENGEL

IMPRESSUM: La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 39^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 395 000 exemplaires, dont 135 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.

■ **DIRECTION ÉDITORIALE:** Barbara Engel (BE), rédactrice en chef; René Lenzin (RL); Alain Wey (AW); Marc Lettau (MUL); Manuel Gnos (MAG); Jean-François Lichtenstern (JFL), responsable des «Nouvelles du Palais fédéral», Service des Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: CLS Communication AG ■ **DESIGN:** Herzog Design, Zurich ■ **ADRESSE POSTALE:** Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne, Tél. +41 31 356 61 10, fax +41 31 356 61 01, PC 30-6768-9. Internet: www.revue.ch ■ **E-MAIL:** revue@aso.ch ■ **IMPRESSION:** Swissprinters St. Gallen AG, CH-9001 St-Gall. ■ **CHANGEMENT D'ADRESSE:** prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne. ■ **Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.–/étranger, CHF 50.–). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. ■ INTERNET:** www.revue.ch

Clôture de rédaction de cette édition: 15.12.2011

5

Courrier des lecteurs

5

Lu pour vous: la Suisse, prestataire de guerre

7

Images: surréalisme parisien à Bâle

8

Traditions du monde: que peut apporter la Suisse à la liste de l'Unesco?

13

Votations du 11 mars: le peuple se prononcera sur cinq objets

14

Le nouveau Gouvernement suisse avec Didier Burkhalter au poste de ministre de l'Extérieur

16

Comment votent les Suisses de l'étranger: analyse après le premier vote électronique

Pages régionales

18

Interview avec Michael Reiterer, ambassadeur de l'Union européenne à Berne sur le départ

20

Ses émissions sont cultes: «Netz Natur» d'Andreas Moser sur la télévision suisse

22

Iouri Podladtchikov: la star suisse du snowboard à l'âme russe

24

OSE

27

Nouvelles du Palais fédéral

30

Trouvailles

31

Écho

Image de titre: Christine Lauterburg affirme avoir ses racines dans la musique populaire alpine. Mais la Bernoise de 56 ans est aussi connue comme la spécialiste du «yodel techno». Les traditionalistes voient souvent dans ses interprétations très particulières une forme de provocation. Photo: ZVG